Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de France Agri Mer



• numéro 7 / mars 2011 / Situation céréalière française

Les dernières prévisions de FranceAgriMer sont à nouveau marquées par une augmentation de la collecte prévisionnelle de blé tendre : elle s'établit désormais à 32,8 Mt et devrait conduire à un taux de commercialisation historiquement haut (91,9 %). Ce volume collecté, conjugué à un stock de report 2009/10 important et à un niveau d'importations inédit, permet de dégager d'abondantes disponibilités pour la campagne 2010/11. La demande en blé meunier français demeure forte à l'international et les ventes à l'exportation sont maintenant évaluées à 12,6 Mt. Le stock final devrait néanmoins ressortir à près de 2,2 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre : révision de l'estimation de collecte 2010/11

Selon les dernières prévisions établies à fin février, la collecte de blé tendre est prévue à 32,8 Mt. Ce volume représente un taux de commercialisation très élevé cette campagne, évalué à ce jour à 91,9 % de la production. Au 1er février 2011, ce sont 27,9 Mt qui avaient déjà été collectées par les organismes stockeurs, soit près de deux mois d'avance par rapport au rythme de collecte de la campagne dernière. Malgré cette prévision remarquablement élevée, la demande en blé meunier français à

Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011 Prév. Mars	2009/2010 Prov.Mars
Stock initial	3 424	3 449
Collecte	32 765	33 167
Autres	815	560
Total ressources	37 004	37 176
Ut. intérieures	14 758	15 570
- dont FAB	4 400	5 436
Ex port. Grains	19 260	17 301
- Union européenne	6 545	7 370
- Pays-Tiers (y.c. A.A*.)	12 600	9 804
Ex port. Farines	820	882
Total exportations	20 080	18 183
Stock final	2 166	3 424

* AA : aide alimentaire Source : FranceAgriMer

l'export est telle que la France devra importer 0,75 Mt de blé pour répondre à la demande intérieure. Au 31 décembre 2010, 0,5 Mt de blé avaient été importées en France, essentiellement en provenance d'Allemagne et du Royaume-Uni. Le rythme des importations devrait néanmoins être plus faible au cours de la deuxième partie de campagne.

> Céréales secondaires 2010/11 : collecte de maïs à près de 12,2 Mt

La collecte d'orges est désormais prévue à 8,4 Mt. Outre l'important stock de report de la campagne passée (3,1 Mt), 0,09 Mt d'importations devraient abonder le poste "ressources" du bilan orge.

Les prévisions de collecte de maïs s'établissent à près de 12,8 Mt, un volume nettement inférieur à celui collecté lors de la campagne 2009/10, en raison d'une baisse sensible (-10 %) de la production. Comme en blé, le recul de la collecte par rapport à la campagne passée induit une très forte hausse des importations, prévues à 0,45 Mt, pour équilibrer le bilan.

> Évolution des prix des céréales : stabilisation ces derniers jours

Le 9 février, en cotant 281 €/t, le cours du blé tendre (FOB Rouen/majorations mensuelles incluses) atteignait sa valeur la plus haute de la campagne. Les prix se sont ensuite repliés, accusant une baisse de 30 €/t en deux semaines, la situation politique tendue des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient provoquant une hausse

des cours du pétrole et laissant ainsi craindre une baisse de la consommation mondiale. Le récent recul des prix a notamment permis la vente de 120 000 t de blé français à l'organisme étatique égyptien d'achat de céréales (GASC) le 22 février dernier. En dépit de ce repli et des mouvements erratiques qu'a connus le prix du blé tendre fin février, avec notamment des variations d'environ 20 €/t au cours de la seule journée du 23 février, les prix restent soutenus par une demande forte et continue des pays importateurs. Le 4 mars, la tonne de blé tendre valait 256 €/t à Rouen (prix FOB avec les majorations mensuelles).

Les cours du maïs n'ont pas suivi la même évolution que le blé en février. Ils sont en retrait et se stabilisent actuel-lement autour de 235 €/t pour le FOB Atlantique.

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011 Prév. Mars	2009/2010 Prov. Mars
Stock initial	2 365	2 341
Collecte	12 165	13 897
Importations	450	319
Total ressources	14 980	16 557
Ut. intérieures	5 662	4 959
- dont FAB	3 500	2 745
Ex ports Grains	5 275	7 706
- Union européenne	5 050	7 163
- Pays-Tiers	100	415
Ex port. Produits	1 570	1 528
Total exportations	6 845	9 233
Stock final	2 474	2 365

Source : FranceAgriMer

En ce qui concerne l'orge, son prix baisse depuis début février en raison d'une demande des pays tiers qui s'est quelque peu essoufflée ces dernières semaines, de la remise en vente -bien que modeste- des orges d'intervention et de la disponibilité prochaine sur le marché libre des lots attribués dans le cadre du programme d'aide aux plus démunis. Au 4 mars, l'orge fourragère FOB Rouen cotait 201 €/t avec les majorations mensuelles.

> Aliments du bétail : reprise des utilisations en 2010/11

Selon les dernières données communiquées par le Syndicat national de l'industrie de la nutrition animale (SNIA), la production d'aliments composés a augmenté de 2,4 % sur les sept premiers mois de la campagne par rapport à la campagne précédente. A la lumière de ces éléments, nos dernières prévisions tablent sur une utilisation globale de céréales de 10,7 Mt par les fabricants d'aliments du bétail pour la campagne 2010/11. Ces utilisations augmenteraient donc de 1 % par rapport à la campagne 2009/10. Plus précisément, les derniers bilans prévisionnels tablent sur la ventilation suivante entre les principales céréales : 4,4 Mt de blé tendre, 3,5 Mt de maïs et 2 Mt d'orges. Alors que les prévisions d'incorporations de blé tendre par les FAB demeurent inchangées ce mois-ci par rapport au mois dernier (4,4 Mt), celles de maïs ont

été rehaussées de 0,1 Mt, pour atteindre 3,5 Mt (+28 % par rapport à 2009/10). Les utilisations d'orge devraient atteindre 2 Mt en raison de la compétitivité accrue de cet article dans les formules ces dernières semaines, l'écart de prix avec le maïs et le blé s'élevant le 4 mars 2011 à plus de 30 €/t pour le rendu Pontivy.

> Exports 2010/2011 : 12,6 Mt vers les pays tiers

Tandis que les prévisions de livraisons intra-communautaires de blé tendre ont été revues à la baisse ce mois-ci, à 6,5 Mt (contre 7,4 Mt lors de la campagne 2009/10), les prévisions d'exportations vers les pays tiers ont à nouveau été augmentées. Ces dernières devraient atteindre 12,6 Mt, soit une progression de près de 30 % par rapport au volume exporté en 2009/10 (9,8 Mt) et qui constituait déjà un record historique. Au 28 février 2011, 8,9 Mt avaient déjà été chargées au départ des ports français depuis le début de la campagne. Un peu plus d'1 Mt a été exporté au cours du mois de février, dont plus de la moitié vers le Maghreb et 0,1 Mt à destination du Yémen.

Les prévisions de livraisons d'orges vers nos partenaires européens sont légèrement plus optimistes que le mois dernier et devraient s'élever à 4,13 Mt, contre 4,5 Mt en 2009/10. Les exportations d'orges vers les pays tiers sont actuellement prévues à 1,7 Mt. Au 28 février, un peu plus de 0,9 Mt avaient déjà été exporté, dépassant ainsi le volume total expédié lors de la campagne 2009/10. En dépit des chargements en cours d'orges de brasserie, notamment à destination de la Chine, des incertitudes demeurent quant aux volumes qui seront effectivement vendus aux principaux clients d'orges françaises - le Bassin méditerranéen, l'Arabie Saoudite et la Chine - d'ici la fin de la campagne.

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011 Prév. Mars	2009/2010 Prov. Mars	
Stock initial	3 137	1 640	
Collecte	8 389	10 615	
Importations	90	24	
Total ressources	11 616	12 279	
Ut. intérieures	2 874	2 687	
- dont FAB	2 000	1 678	
Ex port. Grains	5 840	5 210	
- Union européenne	4 130	4 494	
- Pays-Tiers	1 700	700	
Ex port. Produits	1 300	1 245	
Total exportations	7 140	6 455	
Stock final	1 602	3 137	

Source : FranceAgriMer

La tendance des prévisions de livraisons intracommunautaires de maïs est la même que celle évoquée pour le blé tendre ou l'orge. Les livraisons de maïs vers l'Union européenne sont prévues à 5,1 Mt, soit une chute de 30 % par rapport à 2009/10. La perte de compétitivité du maïs français est la plus marquée sur la péninsule ibérique, sensible à l'attractivité des maïs du continent américain.

PRIX PAYÉS AU PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Après les réévaluations enregistrées en janvier, les prix fermes des céréales connaissent une certaine accalmie, voire l'amorce d'un recul (orges brassicoles) en février. Le triticale et l'avoine font toutefois figure d'exception, bénéficiant toujours de gains de prix significatifs.

	février 2011		février 2010	
En €/t	Prix	Prix	Prix	Prix
	d'acompte	fermes	d'acompte	fermes
Blé tendre	178	241	105	103
Blé dur	247	297	174	132
Orge mouture	159	193	83	80
OBH*	157	190	95	86
OBP**	167	211	105	90

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver **OBP : Orge Brassicole de Printemps Source : FranceAgriMer

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

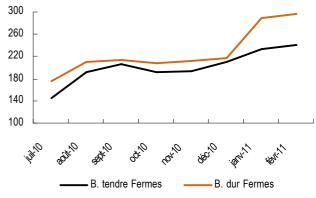
Autre élément remarquable de ce mois de février, les prix d'acompte, quelle que soit l'espèce, enregistrent de nettes réévaluations, alors que leur progression était plutôt contenue depuis le début de la campagne. Celles-ci s'échelonnent de +8 % (maïs) à +40 % (blé dur).

Ces corrections portent les prix fermes à 135 % de plus qu'en 2009/10 (120 % en janvier), alors que sur les prix d'acompte, le bonus est en moyenne de +75 %. Les écarts de prix les plus importants concernent l'avoine (+175 % en ferme) et le triticale (+157 %), espèces pour lesquelles la campagne 2009/10 avait été particulièrement lourde. Les prix actuels restent en moyenne inférieurs de 7 % à ceux de 2007/08, mais le blé tendre et les orges de mouture s'échangent à un prix équivalent à celui relevé en février 2008. De plus, le bonus sur le prix ferme du maïs s'accroît, passant de +7 à +17 % et le triticale bénéficie également à présent d'un bonus de +15 % par rapport à son niveau de février 2008. En revanche, le blé dur conserve un différentiel conséquent, de -36 % sur le ferme.

> Blé tendre

La part des achats en modalité d'acompte progresse de 20 à 30 % en février, suivant les prix qui gagnent 25 €/t sur le mois, à 178 €/t en moyenne. Pour les volumes échangés en achat ferme, le prix moyen s'établit à 241 €/t (8 € de plus qu'en janvier), soit un prix très proche de celui de février 2008 (246 €/t). Pour cette modalité, les

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

niveaux de paiement varient très peu d'une zone à l'autre, avec un écart maximum de seulement 7 €/t entre le Centre-Ouest (242 €/t) et le Nord Maritime (249 €/t), contre 18 €/t le mois dernier.

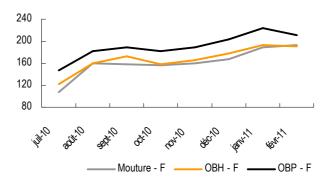
> Blé dur

Pour le blé dur, après les prix fermes le mois dernier, ce sont les prix d'acompte qui progressent fortement en février. Ainsi, la tonne de blé dur s'est échangée en moyenne à 247 €/t en modalité d'acompte, soit 72 €/t de plus qu'en janvier. En revanche, le prix ferme progresse dans les mêmes proportions que le prix du blé tendre, soit 8 €/t, pour une moyenne nationale de 297 €/t. A ce niveau, le blé dur reste encore très en deçà de la rémunération de 2007/08, puisqu'en février 2008, la tonne de blé dur s'échangeait autour de 464 €/t.

> Orges

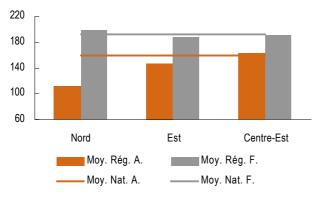
Les premiers signes de retournement à la baisse s'observent en février sur les prix fermes des orges brassicoles. Pour les orges brassicoles d'hiver, le recul est peu significatif (-3 \le /t), mais pour les orges brassicoles de printemps, il atteint -13 \le /t. Les orges de mouture conservent un niveau de prix quasiment inchangé (193 \le /t). En revanche, les prix d'acompte profitent de réévaluations notables, s'échelonnant de +15 \le /t (orges brassicoles de printemps) à + 31 \le /t (orges brassicoles d'hiver), les or-

Orges : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source: FranceAgriMer

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



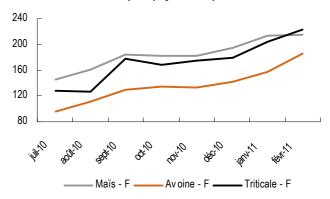
Source: FranceAgriMer

ges de mouture gagnant 25 €/t sur le mois. Pour cette variété, les prix fermes régionaux sont compris dans un intervalle maximum de 11 €/t relevé entre le regroupement de l'Est (187 €/t) et celui du Nord (198 €/t). Pour les orges de brasserie, les disparités régionales dépassent 30 €/t en variété de printemps, et atteignent 13 €/t en variété de printemps.

> Maïs

Dans la continuité de janvier, la modalité d'acompte ne rassemble que 11 % des achats en février, pour un prix moyen de 181 €/t, en hausse de 13 €/t. En achat ferme, la tonne s'échange à 215 €/t, niveau de prix quasi identique à celui de janvier. Le différentiel de prix entre le maïs et le blé tendre se renforce donc pour le 4è mois consécutif. atteignant maintenant 26 €/t à la défaveur du maïs. La hiérarchie interrégionale se maintient, avec toujours de très faibles disparités (6 €/t d'écart au maximum d'un regroupement régional à l'autre).

Maïs/Avoine/Triticale: prix payés aux producteurs €/t



Source : FranceAgriMer

> Avoine et Triticale

A l'inverse des autres espèces, les prix fermes de l'avoine et du triticale enregistrent encore en février de fortes hausses. Les gains les plus élevés sont relevés sur l'avoine : + 27 €/t sur le mois contre + 18 €/t pour le triticale. A 223 €/t, ce dernier frôle donc maintenant son record relevé en septembre 2007 (226 €/t) et l'on retrouve la configuration particulière observée sur la période septembre 2007-mars 2008 avec des prix du triticale supérieurs à ceux du maïs. La répartition des achats se maintient inchangée sur le mois, les achats fermes représentant toujours 93 % des transactions.

	février	février 2011		février 2010	
En €/t	Prix	Prix	Prix	Prix	
	d'acompte	fermes	d'acompte	fermes	
Maïs	181	215	104	113	
Avoine	128	185	70	67	
Triticale	163	223	76	87	

Source: FranceAgriMer

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Orges: Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre. Maïs: Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Avoine: Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté. Triticale: Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de

Sources principales: Prix à la production: Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention: CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production: La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires: Marché des céréales (France AgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.





La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova. Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - F. balké/florence.balke@franceagrimer.fr Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique brule 02 @franceagrimer.fr -Copyright: tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de France AgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.